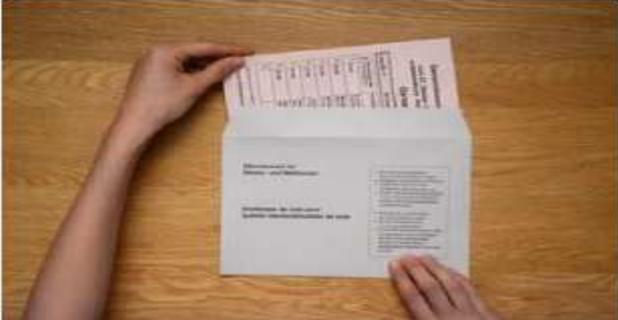
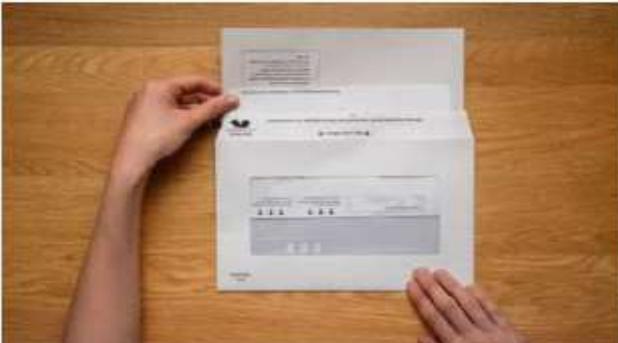


Vote par correspondance : instructions

Les consignes suivantes ne s'appliquent qu'au **vote par correspondance**. Veillez à utiliser correctement votre matériel de vote pour qu'il soit valable.

Le vote aux urnes ne subit aucun changement !

	<ul style="list-style-type: none">✓ Pour ouvrir l'enveloppe, retirer au dos la bande striée de droite à gauche.✓ Retirer la carte de légitimation ainsi que le matériel de vote.
	<ul style="list-style-type: none">✓ Signer la carte de légitimation au verso.
	<ul style="list-style-type: none">✓ Introduire les bulletins complétés non pliés dans l'enveloppe de vote séparée. Coller et fermer l'enveloppe de vote.
	<ul style="list-style-type: none">✓ Introduire conjointement l'enveloppe de vote ainsi que la carte de légitimation dans l'enveloppe réponse. <p>Attention : la carte de légitimation doit être introduite dans l'enveloppe dans le sens des flèches (le sens des flèches sur la carte de légitimation doit correspondre à celui de l'enveloppe de vote).</p>
	<ul style="list-style-type: none">✓ Vérifier si l'adresse du bureau électoral apparaît dans la fenêtre.✓ Humidifier la partie encollée du rabat et fermer.✓ Vérifier le délai de remise du matériel de vote (voir indications figurant sur l'enveloppe de vote).